RIASEC : R

N4119
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE TRAMWAY

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Conducteur / Conductrice de trolleybus
- Traminot / Employée de tramway

Définition

Le Conducteur de tramway, un rôle essentiel pour assurer la mobilité urbaine et la fluidité des transports en commun.

- Conduit un tramway selon les règles de sécurité et les horaires établis
- Assure le transport des passagers dans des conditions optimales de confort et de sécurité
- Surveille l'état de propreté et le bon fonctionnement du matériel
- Informe les passagers sur les itinéraires, les arrêts et les correspondances
- Gère les situations d'urgence et les incidents techniques pouvant survenir en cours de route
- Maintient la propreté et le bon fonctionnement du matériel roulant

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible sans diplôme ou expérience, les entreprises mettent à disposition des formations pour les futurs conducteurs. Néanmoins, pour certaines entreprises le permis B est un prérequis obligatoire.

Certifications et diplômes :

- Habilitation aux tâches essentielles de sécurité ferroviaires autres que la conduite des trains
- Permis de conduire catégorie D
- CQP conducteur de tramway
- Habilitation tramway

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas
- Conduire un véhicule ferroviaire
- Transporter des passagers
- Analyser les conditions de circulation et adapter la vitesse
- Vérifier le fonctionnement des appareils, effectuer la maintenance de premier niveau ou informer le responsable, le service maintenance en cas de dysfonctionnements

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter les normes de sécurité lors de la conduite
- S'adapter aux conditions climatiques
- Signaler toute anomalie ou dommage
- Communiquer avec la centrale en cas d'anomalies

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler l'accès au tramway lors des montées et descentes
- Assurer le suivi des réglementations en vigueur

Développement économique

- Accueillir, orienter, renseigner un public

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer la sécurité des passagers lors des arrêts et démarrages
- Transporter des personnes à mobilité réduite

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer une situation conflictuelle
- Respecter les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique
- Agir rapidement en cas d'accident ou d'imprévu
- Respecter la réglementation locale
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Assurer la communication efficace entre les conducteurs et le centre de contrôle

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Rédiger un rapport, un compte rendu d'activité

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Faire preuve de contrôle de soi
- Avoir le sens du service

Savoirs

Normes et procédés

- **Documents de bord d'un véhicule**
- Formation continue en sécurité des transports
- Réglementation du transport de personnes
- **Procédures d'urgence et de sécurité en transport public**
- Respect des horaires stricts de transport

Techniques professionnelles

- Procédures de rapport d'incident
- Techniques de communication avec les passagers
- Techniques de conduite économique et écologique Transition écologique

Domaines d'expertise

- Connaissance des développements technologiques en transport Transition numérique
- Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) Transition numérique

Produits, outils et matières

- Utilisation de systèmes de signalisation tramway

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Port d'équipement de protection individuelle (EPI) : gants, chaussures, casque, protections auditives
- Station assise prolongée
- Travail en autonomie et en situation isolée

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en horaires décalés
- Travail en journée
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail par roulement

Publics spécifiques

- Adultes
- Enfants

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Secteurs d'activité

- Logistique et transport
- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail